

## **CargoM salue la nouvelle vision maritime Avantage Saint-Laurent**

**Montréal, le 18 juin 2021** — CargoM, la Grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal, accueille avec enthousiasme la nouvelle vision maritime du Québec : Avantage Saint-Laurent. Annoncée hier par la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Mme Chantal Rouleau, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. Jean Boulet, cette stratégie, déployée d'ici 2024-2025, est déclinée en trois orientations, pour une enveloppe totale de 926,9 M\$. Des investissements de 300 M\$ permettront de doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives, 232,6 M\$ assureront une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes sur le fleuve et 394,3 M\$ seront consacrés à offrir



Mme Chantal Rouleau a annoncé hier la nouvelle vision maritime du Québec, Avantage Saint-Laurent, en présence de M. Jean Boulet.

aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables.

« Le Saint-Laurent est au cœur du succès de la plaque tournante du Grand Montréal et fait partie des atouts qu'elle possède. Notre secteur dépend de cette connexion maritime vitale avec le monde. Au-delà des retombées bénéfiques directes d'Avantage Saint-Laurent sur notre communauté maritime, les quelque 6 000 entreprises qui œuvrent en logistique et en transport de marchandises dans la région métropolitaine profiteront également de cette nouvelle vision et des nombreuses initiatives qui en découleront. Avantage Saint-Laurent viendra, sans nul doute, bonifier les infrastructures en place, mais aussi faciliter la mise en œuvre de projets innovants, intelligents, durables et économiquement viables pour notre chaîne logistique », a déclaré Mathieu Charbonneau, directeur général de CargoM.

« La résilience et le dynamisme de notre secteur, jumelés à cette stratégie mise en place par notre gouvernement, positionneront le transport maritime comme pierre angulaire de la relance économique verte. Avantage Saint-Laurent, à travers ces trois grandes orientations, augmentera le potentiel québécois de ce secteur ainsi que la richesse collective, tout en prenant compte des aspects sociaux et environnementaux de cet important corridor maritime », a affirmé Mme Madeleine Paquin, présidente et chef de la direction de Logistec Corporation et présidente du conseil d'administration de CargoM.

CargoM envisage avec enthousiasme sa collaboration active aux projets qui naîtront d'Avantage Saint-Laurent, notamment en lien avec la main-d'œuvre, afin que tous les acteurs de notre grande communauté logistique y participent et en bénéficie.

-30-

### **À propos de CargoM**

Créée en 2012, CargoM ([www.cargo-montreal.ca](http://www.cargo-montreal.ca) — @CargoMtl) rassemble les acteurs de la logistique et du transport de marchandises du Grand Montréal, dont les institutions d'enseignement, les exportateurs et importateurs, les

centres de recherche, les associations et comités sectorielles, autour d'objectifs communs et de projets concertés, dans le but d'accroître la cohésion, la compétitivité et le rayonnement de ce secteur. D'une importance capitale pour le développement de la grande région métropolitaine, il représente 120 000 emplois, 6 000 établissements et plus de 4 milliards de dollars annuellement en retombées économiques.

Les activités de CargoM sont soutenues financièrement par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et par l'ensemble de ses membres.

**Pour de plus amples informations :**

CargoM  
Mathieu Charbonneau, Directeur général  
514 508-2609, poste 222  
[mcharbonneau@cargo-montreal.ca](mailto:mcharbonneau@cargo-montreal.ca)